



## Rapport des commissaires principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	<b>Samedi, 18 mai 2019</b>	<b>Heure de départ</b>	13 h
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 14 °C)		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	
<b>Nombre de courses</b>	10 78 entrées		
<b>Chevaux retirés</b>	2	Commissaires :	3
<b>Vétérinaire :</b>	Piste :		

<b>Commissaire principal</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Gunnar Lindberg	John Dorion	Allan Stiff

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., examens de film, courses, réclamations)

### Avant-dernier droit :

09:45 – Nous avons reçu un fax de la Commission des courses de la Pennsylvanie au sujet de la question de propriété et de l'entraînement de William Vito Armata en lien avec l'amende due le 7 mai 2019. Nous avons parlé hier avec Willie et lui avons dit d'appeler la commission PA. Il nous a répondu qu'il ne l'avait pas fait. Nous lui avons transmis que la décision avait été rendue pour le suspendre à partir d'hier si l'amende n'était pas payée et il devrait les contacter immédiatement. Ils devraient nous en aviser. Si nous n'avons pas encore reçu l'avis avant l'heure de retrait, il sera considéré comme suspendu et ses chevaux inscrits seront retirés. Willie était présent à 10:40 avec le montant dû pour acquitter l'amende, mais il a été aussi informé qu'il devrait présenter un chèque certifié. Dès sa présentation, il devra contacter la Commission PA pour que son cheval puisse courir, pourtant le paiement devra être réglé. Willie a réglé le paiement et il est désormais admissible à courir.

09:55 – Sue Leslie nous a appelés afin de clarifier la situation de la règle visant la réclamation initiale. Nous avons discuté l'information et elle nous a dit que la règle devrait être revisitée afin de promouvoir la nouvelle propriété ainsi que de garder les propriétaires déjà inscrits. Nous lui avons transmis que la CAJO était déjà en train de revoir la règle permettant de procéder à d'éventuelles modifications futures.

10:30 – L'entraîneuse Julie Belhuemer nous a appelés afin de nous informer que son cheval, "Megalyn Candy", inscrit dans la Course 5, ne sera pas présent. On n'a pu préparer les papiers pour les douanes. Sanction pécuniaire de \$200 pour Mme Belhuemer.

### **Examens de film :**

#### **Courses :**

Course 1 - Le #5, "Rockyroadto Dublin", monté par Sheena Ryan, a basculé sa cavalière avant la barrière de départ et s'est échappé. Le cheval est retiré par les Commissaires. Rien à signaler pendant la course.

Course 2 – Rien à signaler

Course 3 – The Selene Stakes – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler

Course 7 – Rien à signaler

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler

Les prix mutuels pour le vainqueur dans la dernière course \$4.90 \$3.10 \$2.50 Paris  
\$4,169,977

#### **Réclamations :**

Course 2 – Le #3, "Spanish Express", qui ira au propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norman McKnight, pour \$40,000.

Course 10 – couplé pour le #2, "Water Polo", qui ira au propriétaire Donnie Edwardson, entraîneur Mark Fournier, pour \$23,500.